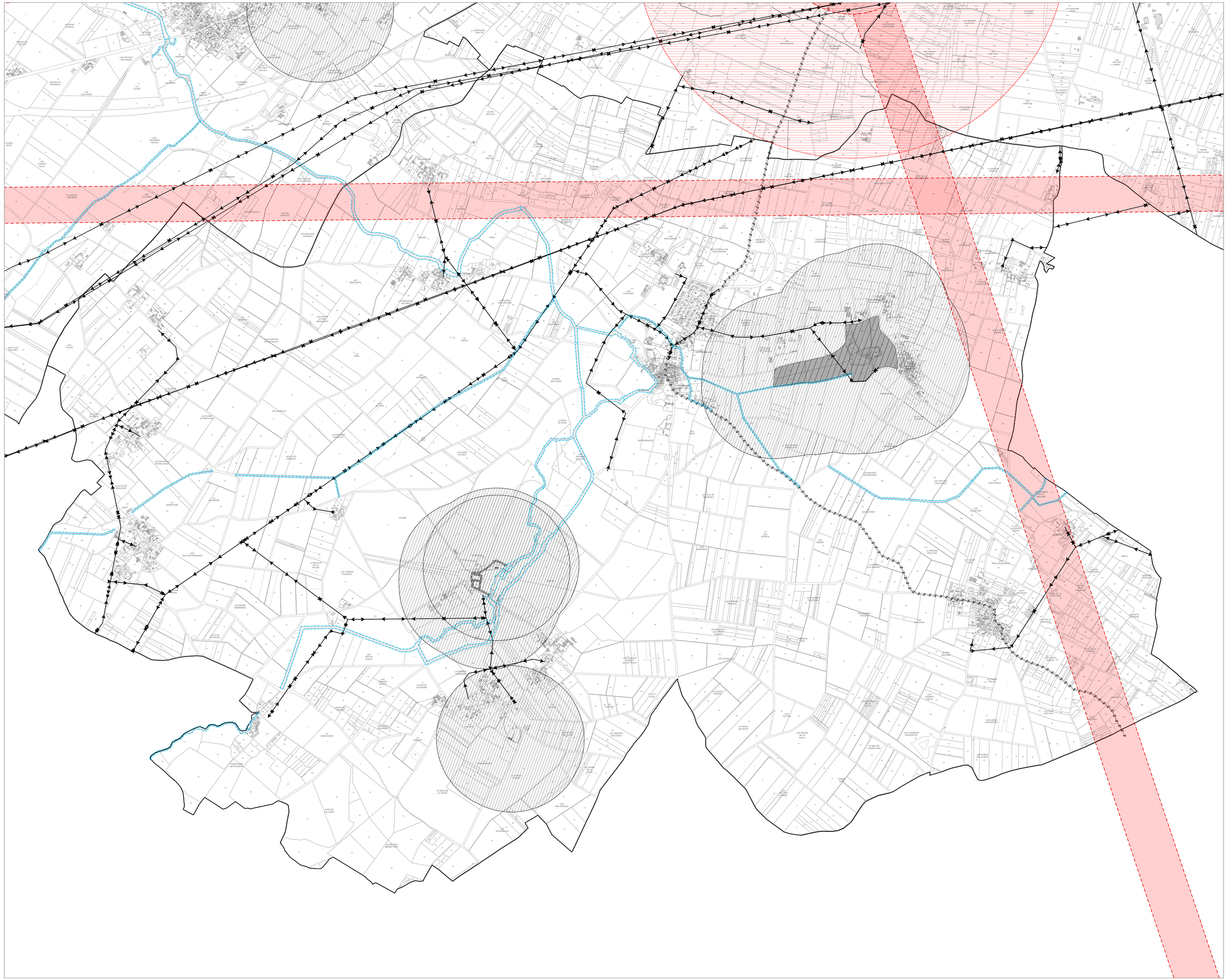

A1 - Forêts soumises au régime forestier

A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages

A5 - Canalisation d'eau et d'assainissement

AC1 - Monument historique

AC1 - Monument historique (rayon de protection)

AC2- Site inscrit et classé

EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine

I4 - Ligne électrique

PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles

PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)

PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Elaboration

06.5b

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

Territoire communal de Les Verchers-sur-Layon

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire, en date
du 14 décembre 2016,
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal de la CC de la Région
de Doué-la-Fontaine,

Le Président,

Michel PATTEE

urban ism
Expertises en Droits et Art Appliqués
URBANISME · PAYSAGE · ARCHITECTURE
9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tél: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mél: contact@urban-ism.fr

Communauté de communes de la RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE
49, boulevard Jacques Savary
49700 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tél: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mél: accueil@cc-douelafontaine.com

ECHELLE:

1:7 500

SOURCE :

DGI – Cadastre
Droits réservés – 2014